

L'OMS réaffirme son engagement pour une couverture universelle au Burundi

@rib News, 27/08/2013 - Source Xinhua Le Burundi et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont soufflé ce mardi sur les 50 bougies d'une coopération fructueuse, occasion pour l'OMS de réaffirmer son engagement à répondre aux attentes du gouvernement du Burundi dans sa politique nationale en matière de santé. Selon le Dr. Dramane Babacar, représentant de l'OMS au Burundi, la réforme introduite est à trois dimensions avec comme objectifs d'assurer une meilleure gouvernance en tant que chef de file de la santé des peuples, d'améliorer les résultats sanitaires en mettant le focus sur les priorités de la santé mondiale et de veiller à ce que l'Organisation privilégie l'excellence et agisse de manière efficace, efficiente, souple, objective, transparente et responsable.

« En appliquant cette réforme au Burundi, l'OMS réaffirme son engagement à répondre efficacement aux attentes du gouvernement pour la mise en œuvre de sa politique et de son Plan National de Développement Sanitaire dans le cadre de la vision 2025 pour une couverture universelle en santé », a déclaré le Dramane Babacar. Il a fait savoir que l'OMS s'engage en perspective à soutenir les institutions de formation académique, en l'occurrence l'Institut National de Santé Publique et la faculté de médecine, notamment dans le domaine de la recherche et des échanges d'expérience avec les autres institutions africaines de formation telles que l'Institut Régional de Santé Publique avec lequel des accords de partenariat viennent d'être signés. Il a indiqué qu'un accord particulier sera aussi mis pour le fonctionnement de l'Observatoire National des Ressources Humaines ainsi que l'Observatoire National de la Santé. L'Accord de Coopération entre le Royaume du Burundi à l'époque et l'OMS a été signé le 30 août 1963 mais ce n'est qu'en 1965 que le bureau l'OMS au Burundi a commencé à être fonctionnel. Depuis, en compagnie avec les autres partenaires techniques et financiers, l'OMS accompagne le Burundi dans la mise en œuvre des politiques et programmes prioritaires de santé publique. Il s'agit entre autres de la production de normes et standards, le renforcement du partenariat et la mobilisation des politiques extérieures, la recherche en santé, la production et la diffusion des informations sanitaires, le renforcement des capacités, le renforcement du système de santé et la vaccination pour ne citer que ces actions. Pour la ministre de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA, Mme Sabine Ntakarutimana, ces actions de l'OMS « ont permis d'enregistrer des résultats sanitaires satisfaisants même si les défis ne manquent pas ». Elle a cité entre autres comme résultats la réduction de la mortalité infantile-juvénile, la réduction de la prévalence du VIH ou encore le contrôle du paludisme et d'autres pathologies. Parlant des défis, elle a insisté sur les maladies chroniques non transmissibles qui, selon elle, « constituent pour le Burundi un lourd fardeau qui vient s'ajouter aux maladies transmissibles ».